

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **BOSTIK CONTACT N525 MULTI**

· Code du produit: 9273

· UFI: 6XQ5-Q702-DU2Q-DM02

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

· Emploi de la substance / de la préparation: Résine époxy

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Hersteller:

Bostik SA

51 Esplanade du General de Gaulle

F-92800 Puteaux - La Defense

FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Vertrieb Schweiz:

GYSO AG

Steinackerstrasse 34

CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55

Mail: info@gyso.ch

· Service chargé des renseignements: Département technique

1.4 Numéro d'appel d'urgence Centre Suisse d'information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 1)

STOT SE 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
 naphta léger (pétrole), hydrotraité
 acétate d'éthyle
 acétone
 méthyléthylcétone
 formaldéhyde, polymère avec le 4-(1,1-diméthyléthyl)phénol
 colophane
- Mentions de danger
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/und Seife
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient avec les déchets dangereux.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· 2.3 Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et / ou en utilisant des mélanges explosifs / facilement inflammables, une formation est possible.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme persistantes, bioaccumulables ou toxiques (PBT).

(suite page 3)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 2)

· vPvB:

Ce mélange ne contient pas de substances considérées comme très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 926-605-8 Reg.nr.: 01-2119486291-36	naphta léger (pétrole), hydrotraité ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ STOT SE 3, H336, EUH066	>25-<40%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Reg.nr.: 01-2119471330-49	acétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-<20%
CAS: 141-78-6 Numéro CE: 926-605-8 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-<20%
CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43	méthyléthylcétone ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-<5%
CAS: 8050-09-7 EINECS: 232-475-7 Reg.nr.: 01-2119480418-32	colophane ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%
CAS: 25085-50-1	formaldéhyde, polymère avec le 4-(1,1-diméthyléthyl) phénol ⚠ Skin Sens. 1, H317	0,1-<1%

· Indications complémentaires:

Produits de condensation p-tert-butylphénol-formaldéhyde / CAS 25085-50-1 / Cette substance ne reçoit pas de numéro d'enregistrement car il s'agit d'un polymère exempté d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 2(9) de REACH. Tous les monomères ou autres substances au sein d'un polymère sont enregistrés ou exemptés d'enregistrement.
 Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Si un avis médical est requis, garder l'emballage ou l'étiquette à portée de main.
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

(suite page 4)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 3)

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

NE PAS faire vomir.

Rincer soigneusement la bouche à l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Démangeaison de la peau. Éruptions cutanées. Urticaire.

Troubles de la respiration. Toux et/ou respiration sifflante. Sensation d'étourdissement. Peut provoquer des rougeurs et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut provoquer provoquer des maux de tête, des vertiges, de la somnolence, des nausées et des vomissements.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Dioxyde de carbone (CO₂)

oxyde/oxydes de métal

Composés halogénés.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 5)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 4)

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Utiliser des outils anti-étincelles.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée 5 à 25°C.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· Classe de stockage: 3

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

VME (Suisse)

Valeur momentanée: 2400 mg/m³, 1000 ppm
 Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 500 ppm
 B;

IOELV (Union Européenne)

Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

141-78-6 acétate d'éthyle

VME (Suisse)

Valeur momentanée: 1460 mg/m³, 400 ppm
 Valeur à long terme: 730 mg/m³, 200 ppm
 SSc;

(suite page 6)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 5)

IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 1468 mg/m ³ , 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m ³ , 200 ppm
78-93-3 méthyléthylcétone	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 590 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 590 mg/m ³ , 200 ppm H B SSc;
IOELV (Union Européenne)	Valeur momentanée: 900 mg/m ³ , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m ³ , 200 ppm

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

67-64-1 acétone

BAT (Suisse)	50 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Aceton
--------------	---

78-93-3 méthyléthylcétone

BAT (Suisse)	2 mg/l Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: d bzw. 16h, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: 2-Butanon (MEK)
--------------	---

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Eviter tout contact avec les yeux.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- Protection respiratoire:
 - Filtre pour gaz et vapeurs organiques selon EN 14387. Brun. Blanc.



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

· Protection des mains:

Gants de protection

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 7)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 6)

Caoutchouc nitrile

- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.
 - État physique: Liquide
 - Couleur: Transparent
 - Odeur: Solvants.
 - Seuil olfactif: Non déterminé.
- Granularité:
 - Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
 - Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 55 °C
 - Inflammabilité: Facilement inflammable.
 - Limites inférieure et supérieure d'explosion
 - Inférieure: Non déterminé.
 - Supérieure: Non déterminé.
 - Point d'éclair: -19 °C
 - Température de décomposition: Non déterminé.
 - pH: Non déterminé.
- Bloomgram:
 - Viscosité:
 - Viscosité cinématique à 20 °C: 5000 mm²/s
- Viscosité:
 - Dynamique à 23 °C: 4500 mPas
- Solubilité
 - l'eau: Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
- Pression de vapeur à 50 °C: <110 hPa
- Densité et/ou densité relative
 - Densité à 20 °C: 0,9 g/cm³
 - Densité relative: Non déterminé.
 - Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 8)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations

- | | |
|--|--|
| · Aspect: | |
| · Forme: | Liquide |
| · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| · Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| · Changement d'état | |
| · Vitesse d'évaporation. | Non déterminé. |
-
- | | |
|--|---------------------------------------|
| · Informations concernant les classes de danger physique | |
| · Substances et mélanges explosibles | néant |
| · Gaz inflammables | néant |
| · Aérosols | néant |
| · Gaz comburants | néant |
| · Gaz sous pression | néant |
| · Liquides inflammables | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| · Matières solides inflammables | néant |
| · Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| · Liquides pyrophoriques | néant |
| · Matières solides pyrophoriques | néant |
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |
| · Volatile Organic Compounds | |
| · VOCV (CH): | 76,10 % |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable si stocké et manipulé correctement.
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
 Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former.

CH/FR

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

67-64-1 acétone		
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (rbt)
141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	LD50	4.935 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	1.600 mg/l (rat)
78-93-3 méthyléthylcétone		
Oral	LD50	3.300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (rbt)

· Effet primaire d'irritation:

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· **12.7 Autres effets néfastes**

- Remarque: Toxique chez les poissons.

- Autres indications écologiques:

- Indications générales:

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Résidus: comme des déchets dangereux devant être éliminés (point de collecte pour les déchets spéciaux).

Élimination des contenants: Éliminer les contenants complètement vides comme des déchets combustibles.

Le produit utilisé (durci) peut être éliminé avec les déchets combustibles.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

08 00 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression

08 04 00: Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité)

08 04 09: Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Classification: ds = les déchets spéciaux

15 00 00: Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs)

15 01 00: Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes)

15 01 10: Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux

Classification: ds = les déchets spéciaux

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Vider complètement le récipient.

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

UN1133

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/RID/ADN

1133 ADHÉSIFS (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG

ADHESIVES, MARINE POLLUTANT

(suite page 11)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 10)

· IATA · IMDG   · Class · Label	Adhesives 3 Liquides inflammables. 3
· IATA  · Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant: · Marquage spécial (ADR/RID/ADN):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D B
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR/RID/ADN · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	5L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml 2 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

(suite page 12)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 11)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1133 ADHÉSIFS (PRESSION DE VAPEUR À
50 °C INFÉRIEURE OU ÉGALE À 110 KPA), 3,
II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- Usage usage industriel
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
- Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
 - naphtha léger (pétrole), hydrotraité
 - acétate d'éthyle
 - acétone
 - méthyléthylcétone
 - formaldéhyde, polymère avec le 4-(1,1-diméthyléthyl)phénol
 - colophane
- Mentions de danger
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/und Seife
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Recueillir le produit répandu.
P391	
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient avec les déchets dangereux.

(suite page 13)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 12)

- Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Catégorie SEVESO
 - E2 Danger pour l'environnement aquatique
 - P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
 - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

67-64-1 | acétone

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

67-64-1 | acétone | 3

78-93-3 | méthyléthylcétone | 3

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

67-64-1 | acétone | 3

78-93-3 | méthyléthylcétone | 3

- Prescriptions nationales:

- Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	>70-≤90

- Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Service établissant la fiche technique: Département technique
- Contact: + 41 (0)43 255 55 55

(suite page 14)

CH/FR

Fiche de données de sécurité (FDS)
selon OChim 2015 – RS 813.11 Art.19 (correspond à (EG)
n° 1907/2006, art. 31 dans la version (EU) 2020/878)

Date d'impression : 13.11.2025

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Révision: 13.11.2025

Nom du produit: BOSTIK CONTACT N525 MULTI

(suite de la page 13)

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CH/FR